



AVIS

Date : 4 mars 2020

Objet : Acide folinique (leucovorine calcique) injectable

Dans le cas d'une rupture d'inventaire à l'acide folinique (leucovorine calcique), le Centre antipoison du Québec recommande de prioriser l'utilisation des fioles d'acide folinique (leucovorine calcique) injectables restantes pour les intoxications par le méthotrexate. En effet, lors de ce type d'intoxication, seul le leucovorine calcique est indiqué et efficace.

Lors d'intoxication par le méthanol, il est suggéré de remplacer l'utilisation du leucovorine calcique injectable pour l'acide folinique injectable à dose pour dose, comme traitement adjuvant. Ainsi, il peut être pertinent de tenir une plus grande quantité d'acide folinique injectable dans un contexte de pénurie de leucovorine calcique injectable.

Pour de plus amples informations contactez le Centre antipoison du Québec à l'adresse suivante :

antidotes.toxicologie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

En toute collaboration,

L'équipe du Centre antipoison du Québec